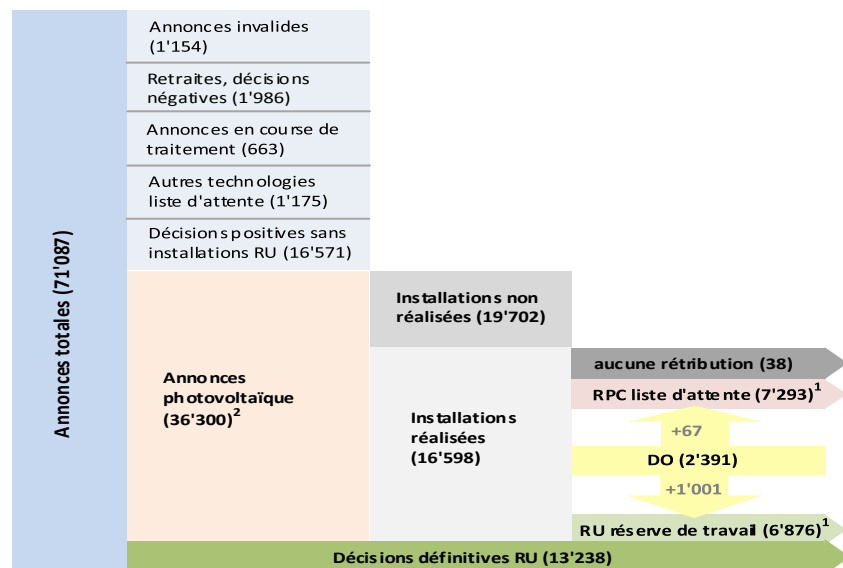


Vue d'ensemble totale



Au total, 70'087 annonces ont été placées chez Swissgrid. Les annonces regroupent en majorité le photovoltaïque. En plus de l'énergie photovoltaïque (PV), 1'175 annonces liées à la biomasse, à la géothermie, aux petites centrales hydrauliques et à l'énergie éolienne se trouvent sur la liste d'attente. 16'571 installations ont déjà reçu une décision positive pour la RPC et ne seront donc plus prises en compte pour la Rétribution Unique (RU). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Cockpit RPC sous <http://www.stiftung-kev.ch/fr/rapports/cockpit-rpc.html>.

Parmi les 36'300 installations PV sur la liste d'attente, 16'598 installations sont déjà réalisées. Considérées comme réalisées sont les installations dont les données certifiées ont été enregistrées chez Swissgrid, c'est-à-dire celles dont la mise en service a été confirmée.

¹ Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

² Comparé au cockpit de la RPC, 2 installations de plus sont y énumérées parce que le/la projecteur/trice a choisi la RU malgré une décision positive.

Vue d'ensemble de la rétribution unique

Sur les 16'598 installations déjà réalisées, 7'293 restent sur la liste d'attente jusqu'à ce que les ressources financières leur permettent d'entrer dans la RPC.

2'391 gestionnaires d'installations peuvent choisir entre la RU et la RPC. Parmi ceux-ci, 67 ont exercé leur droit d'option (DO) pour la RPC et 1'001 ont opté pour la RU au 1^{er} trimestre 2016.

6'876 installations déjà réalisées recevront définitivement la RU. Parmi celles-ci, 5'348 projecteurs/trices ont déposé les documents complets contenant les informations de paiement.

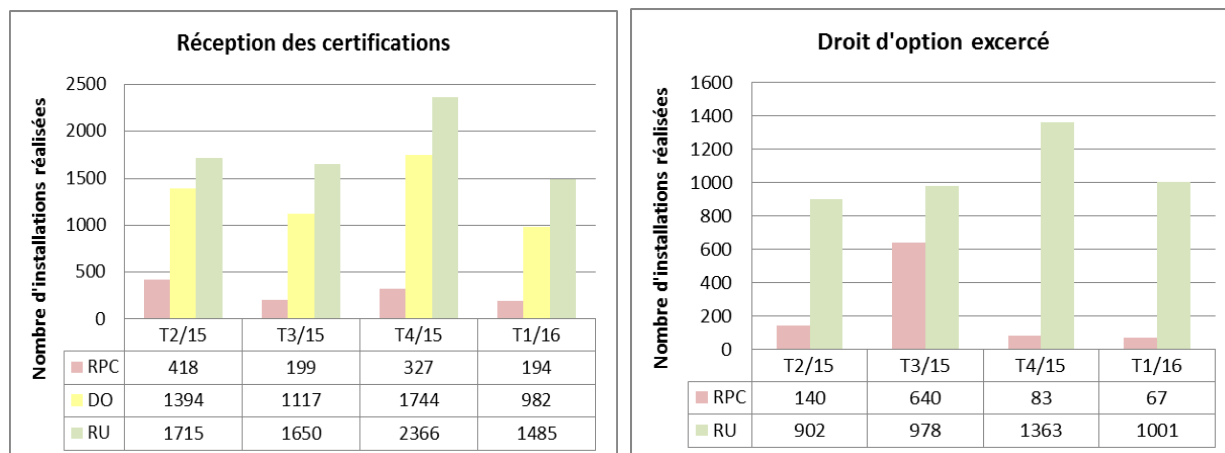
Sur les 19'702 installations non réalisées, selon les données de l'annonce, 4'635 bénéficieraient de la RU, 6'577 auraient un droit d'option et 8'445 resteraient sur la liste d'attente de la RPC. 45 installations ne recevraient pas de rémunération. Des légitimités de l'exigence définitives pourront seulement être établies lorsque les données certifiées seront enregistrées chez Swissgrid.

Rétributions obligées	Nombre d'install.	Puissance [kWc]	Contribution [CHF]
Versements précédents	9'880	91'449	103'231'726
Rétributions obligées décembre 2015 & T1/16 ³	3'358	37'132	34'920'598
Totaux⁴	13'238	128'581	138'152'324

³ Ce nombre contient les versements effectués ainsi que les obligations de décaissement du dernier trimestre. En raison d'un changement de rapport, quatre moins sont y inclus exceptionnellement.

⁴ Parmi ceux-ci, 157 gestionnaires d'installation ont élargi leur installation et CHF 850'507 en ont été versés.

Réception des données certifiées des installations de production et exercice du droit d'option



Le pourcentage des installations RU dont les données certifiées des installations de production ont été enregistrées chez Swissgrid durant le 1^{er} trimestre 2016 s'élève en moyenne à 56%.

Parmi les installations déjà réalisées avec droit d'option, 6% ont opté pour la RPC et 94% pour la RU durant le 1^{er} trimestre 2016.

Rétribution éventuelle des installations RU

	Nombre d'install.	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
Total rétribution unique (RU)	11'511	98'494	105'187'569
- Installations RU en exploitation (réserve de travail)	6'876	66'419	69'470'068
- Installations RU pas encore réalisées ⁵	4'635	32'075	35'717'502
Total droit d'option (DO)	8'968	137'063	141'090'102
- Installations avec DO en exploitation	2'391	35'546	39'122'293
- Installations avec DO pas encore réalisées ⁵	6'577	101'517	101'967'809
Total global (RU+DO) ⁶	20'479	235'557	246'277'671

Parmi les 36'300 installations photovoltaïques au total, 20'479 pourraient actuellement faire valoir un droit à la rétribution unique. Ce chiffre se rapporte aussi bien aux installations réalisées qu'à celles non réalisées. Parmi celles-ci, 6'876 reçoivent en définitive et 4'635 autres, d'après les données d'annonce, la rétribution unique. Cela génère des coûts à hauteur d'environ CHF 105.2 millions majorés de la rétribution éventuelle de 8'968 installations avec droit d'option à hauteur de CHF 141.1 millions, ce qui donne un bloc de coûts maximal possible de CHF 246.3 millions pour la rétribution unique.

⁵ Les droits (RU, DO, RPC) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation annoncées.

⁶ Les installations déjà payées ne sont plus prises en compte dans le calcul.